

GESTION DES DÉCHETS

Nos sociétés contemporaines produisent énormément de déchets : il faut actuellement compter, en moyenne, un kilogramme quotidien de déchets domestiques par personne, soit, à l'échelle de notre pays, des millions de tonnes par an ; cela sans tenir compte des déchets industriels et agricoles, bien plus volumineux encore. Que faire de tous ces déchets ? Comment en limiter la quantité ?

Plusieurs fois par semaine, des camions-poubelles sillonnent les rues de nos villes et de nos villages pour collecter les ordures. C'est une nécessité vitale. Lorsque les éboueurs arrêtent leur travail, les poubelles s'amoncellent et menacent immédiatement la santé publique.

Outre ces ramassages à domicile, il existe également des déchetteries. Celles-ci connaissent un succès grandissant. Les ménages y vont, de leur initiative, déposer leurs déchets dans des conteneurs.

Un simple coup d'œil sur place permet de se faire une idée de la diversité des rejets ménagers : emballages en papier, en carton, en plastique, en verre, en métal ; journaux, revues, dépliants publicitaires ; menus objets abîmés, meubles déclassés, appareils électroménagers en fin de vie, déblais de matériaux de construction, résidus de jardinage, etc.

Que faire de ces montagnes de déchets ?

Il existe actuellement quatre méthodes d'élimination : l'enfouissement, l'incinération, le recyclage, le compostage.

La moitié des déchets ménagers finissent en décharge. Ils sont épandus sur un sous-sol rendu étanche et couvert à intervalle régulier d'une épaisseur de sable ou de terre. Les eaux d'infiltration sont drainées et dépolluées. Les biogaz sont récupérés et brûlés à l'aide de torchères. L'inconvénient majeur de ce type de traitement est l'espace qu'il consomme.

L'incinération est aussi très pratiquée. Elle concerne tous les déchets combustibles, mais pose le problème de l'épuration des suies et de la mise en décharge des résidus de combustion.

Le recyclage est la formule de traitement qui s'impose de plus en plus. Il concerne les

textiles, les métaux, le verre, le plastique, etc. Il est devenu une nécessité absolue pour les épaves des voitures, les pneus, les appareils ménagers, les huiles minérales, les piles, les médicaments, les produits chimiques domestiques, etc., qu'on ne peut rejeter sans danger dans la nature. Une véritable industrie du recyclage existe aujourd'hui, mais elle dépend beaucoup des cours des matériaux récupérés et des débouchés potentiels.

Le compostage, plus limité, vise surtout le retraitement des déchets alimentaires et des restes de jardinage.

Les déchets produits par l'industrie, et davantage encore par l'agriculture industrielle, sont bien plus volumineux que les déchets ménagers, et souvent plus dangereux. Qu'en faire ?

Les déchets des industries des métaux, du pétrole, de la chimie nécessitent un retraitement spécifique. Il en va de même des déchets radio-actifs. Ce retraitement, qui se fait dans des usines spécialisées, est très coûteux. Certaines firmes peu scrupuleuses n'hésitent pas à faire disparaître leurs déchets nocifs : enfouissements sauvages, rejets en mer, transferts vers des pays pauvres ou peu regardants, etc.

Le problème se pose également pour les entreprises agro-alimentaires qui, elles aussi, produisent des quantités de déchets dont la gestion s'avère difficile : l'épandage des lisiers empoisonne les nappes phréatiques, la transformation des carcasses animales en aliments pour le bétail est à l'origine de la maladie de la « vache folle », etc.

Christian Patart.